

Réf: Dossier 275866

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANICHE AMON »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
7EME TRANCHE LES OSCARS, NON LOIN DE LA  
PHARMACIE DES NATIONS, LOT 3605, ILOT 292, Lot 3605,  
Ilot 292

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANICHE AMON »

Objet : COMMERCE GENERAL , RESTAURATION ,  
LIVRAISON DE REPAS ET AUTRES ALIMENTS,TRANSPORT ,  
MOBILE MONEY , NEGOCES ET DIVERS .

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
7EME TRANCHE LES OSCARS, NON LOIN DE LA  
PHARMACIE DES NATIONS, LOT 3605, ILOT 292, Lot 3605,

Ilot 292

Dirigeant(s) M AMON ALLE ARSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13925 du 28/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90948/GTCA/RC/2023 du 28/12/2023

